

Secondes rencontres de l'Observatoire Portuaire le 5 février 2016



L'Observatoire portuaire a invité au siège de la CCI Nice Côte d'Azur, le 5 février dernier, l'ensemble de ses partenaires, principalement les autorités concédantes et les exploitants portuaires des Alpes-Maritimes et de Monaco, à des échanges sur l'activité des ports.

30 professionnels des ports ont planché sur l'actualité économique et réglementaire de la filière, avec les représentants de la Fédération de l'Industrie Nautique (F.I.N) pour poursuivre les travaux sur les nouvelles pratiques de consommation.

La CCINCA a partagé les dernières évolution de la réglementation et de la fiscalité du yachting et leurs impacts sur l'activité du yachting en France : le dispositif dit "*conditions sociales du pays d'accueil*", le régime de l'exonération de TVA applicable aux navires de commerce et le régime de l'avitaillement des navires de commerce en produits pétroliers.

Le programme de travail de l'observatoire portuaire a également été présenté, avec comme lignes conductrices l'enrichissement des informations déjà disponibles sur le site et le développement de l'interactivité entre les partenaires.

Prochaine publication annoncée : la filière maritime dans les Alpes-Maritimes.

Pour les adhérents de l'Observatoire, les présentations de ces rencontres sont disponibles sur leur espace dédié.
